

Un continuum pour l'apprentissage de la langue écrite

Giselle Boisvert and Jacques Lavoie

Number 144, Winter 2007

L'éducation des adultes. Enfin la réussite!

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/47555ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boisvert, G. & Lavoie, J. (2007). Un continuum pour l'apprentissage de la langue écrite. *Québec français*, (144), 71–73.



Un continuum pour l'apprentissage de la langue écrite

par Giselle Boisvert et Jacques Lavoie*

dinavie. Chez les enseignants, comme chez les apprenants, la précarité des structures peut engendrer des problèmes de motivation. Au Nouveau-Brunswick francophone, on a mis sur pied, il y a un an environ, des Comités régionaux d'alphabétisation. Ceux-ci ont pour but d'offrir une vision et une orientation aux Programmes communautaires d'apprentissage pour adultes dans les régions. Il s'agit d'évaluer les besoins régionaux en matière d'alphabétisation et d'établir des classes d'alphabétisation pour adultes afin de répondre à ces besoins. Rappelons que les services d'alphabétisation pour adultes comprennent l'alphabétisation pour les années scolaires de un à neuf et la préparation au DEG (Diplôme d'études générales). Une affaire à suivre, donc !

* Lorette Chiasson, agente principale de projet, Base de données en alphabétisation des adultes (BDAA) à Fredericton (N-B) et Diane Hachey (FANB), directrice générale de la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick.

Note

- 1 Au Nouveau-Brunswick, l'usage veut que le terme « alphabétisme » soit utilisé là où, au Québec, on parlerait d'analphabétisme : question de point de vue...

Pour en savoir plus

Consultez le site de la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick : <http://bdaa.ca/fanb>

Vous pouvez également consulter le document suivant, paru en 2006 : « Résultats en littératie au Nouveau-Brunswick : répercussions des conclusions de l'EIACA 2003 » : <http://bibliothèque.bdaa.ca/recherche/ajout/5978>

Enfin, les résultats, pour le Canada, de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes se trouvent à l'adresse suivante : www.bdaa.ca/biblio/recherche/msnc/cover.htm

Un élève allophone scolarisé, qui a terminé sa francisation dans une commission scolaire, est classé au présecondaire ou même en alphabétisation. Un autre élève réussit les quatre étapes de l'alphabétisation, mais doit ajouter un cours de présecondaire avant de pouvoir s'inscrire au niveau secondaire. De jeunes adultes ayant terminé leur troisième, voire leur quatrième secondaire au secteur des jeunes, doivent systématiquement reprendre un cours sur la langue de 3^e secondaire (FRA-3031), faute de se qualifier au test d'écriture. Pourquoi est-il si difficile de progresser d'un programme à l'autre à l'éducation des adultes ?

Trois programmes visent l'apprentissage du français à l'éducation des adultes : le *Guide de formation sur mesure* en alphabétisation, le programme *French, Second Language*, en francisation et le programme de *Français, langue d'enseignement* au secondaire. Toutes ces formations prétendent mener les adultes à la maîtrise du français, langue commune de travail, de vie, d'enseignement... Toutes ces formations s'adressent à des adultes dont on dit « qu'ils n'ont pas de temps à perdre ».

Or, les élèves manifestent souvent les mêmes difficultés d'un programme à l'autre, des difficultés avec l'aspect formel du langage écrit. Il est donc apparu nécessaire de se pencher sur le contenu commun des différents programmes utilisés dans l'enseignement du français.

Le contenu des programmes actuels et l'approche communicative

Les programmes de français destinés aux adultes se fondent sur l'approche communicative. Selon cette approche, la langue constitue un instrument de communication et d'interaction sociale, et la compétence visée est la compétence à communiquer. L'acquisition de connaissances sur la langue ne constitue donc pas un objectif en soi, mais plutôt un soutien à la communication. La langue se développe par la pratique de la communication.

Les objectifs généraux des programmes de français illustrent cette prédominance de l'aspect fonctionnel de la communication sur la connaissance des faits de langue (encadré 1, page suivante).

Ces programmes sont conçus pour amener les élèves à communiquer dans des situations du quotidien; leurs objectifs ne réfèrent pas à la connaissance de la langue. Pourtant, la connaissance de la langue écrite et la capacité de l'utiliser efficacement constituent un moyen essentiel pour l'appropriation d'autres disciplines scolaires. Une maîtrise de la langue suffisante pour communiquer au quotidien ne fournit pas les outils pour réaliser des apprentissages scolaires : pensons aux difficultés qu'éprouvent nos élèves adultes en mathématiques et en

1

PROGRAMME FRENCH, SECOND LANGUAGE

– Amener l'élève à communiquer dans les situations où l'usage de la langue française lui est nécessaire.

Exemple d'un objectif : l'élève sera capable de communiquer oralement et par écrit dans des situations liées au domaine commercial. (commander un repas, consulter un menu, passer une commande...).

Guide de formation sur mesure en alphabétisation :

– Le but (ou la capacité fonctionnelle) recherché par l'alphabétisation est de rendre l'adulte capable de fonctionner de façon efficace et satisfaisante dans diverses situations de la vie quotidienne.

– L'apprentissage se fait en fonction de différents thèmes touchant la vie de tous les jours.

PROGRAMME FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

– L'adulte sera capable de lire différents textes et d'écouter différents messages qui pourront répondre à ses besoins quotidiens de communication personnelle et sociale.

– L'adulte sera capable de rédiger des textes variés ou de formuler oralement différents messages qui pourront répondre à ses besoins quotidiens de communication personnelle et sociale.

Exemple d'un objectif (FRA 1031-3) : lire de courts textes à dominante informative (lettre de communication de renseignements ou dépliant d'information) et à dominante incitative (mode d'emploi, recette, lettre d'invitation ou de demande).

Continuum des apprentissages et langue écrite

Force nous est donc de constater que les passages d'un programme à l'autre sont difficiles. La complexité croissante des situations de communication n'est pas suffisante pour marquer la progression des apprentissages à l'écrit. Ce sont donc des balises pour la progression de la maîtrise de la langue écrite qu'il importe de faire ressortir de l'ensemble des programmes concernés.

Le continuum vient répondre à cette difficulté. Il s'agit d'une présentation continue et progressive des connaissances sur la langue écrite, nécessaires à la communication efficace. Il met en lumière ces éléments de connaissance de l'alphabétisation à la 2^e secondaire, couvrant l'ensemble de la formation commune de base. Il pourrait se poursuivre au deuxième cycle en mettant l'accent sur la grammaire du texte (encadré 2).

sciences parce qu'ils ne peuvent lire correctement un problème. Un programme d'études de français ne devrait-il pas viser d'abord la connaissance de la langue ?

Faire de la communication au quotidien la finalité de l'enseignement du français dicte également la progression des apprentissages. C'est la complexité des situations de communication ou une typologie des discours qui déterminent cette progression. Pourtant, une situation de communication ou un discours simple ne sont pas nécessairement synonymes d'une organisation syntaxique et textuelle simple. Un élève peut communiquer dans une situation donnée sans se soucier de l'organisation grammaticale du message parce qu'il ne possède simplement pas les connaissances pour le faire.

Traditionnellement, l'enseignement du français concernait principalement la langue écrite et ses règles d'usage. L'approche communicative a modifié cet état de fait ; dorénavant, on accorde une place plus importante à la pratique de l'oral. Cette intégration de l'oral a eu pour effet de reléguer au deuxième plan l'enseignement des bases du français écrit. Pensons à la quasi-absence du décodage dans le *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*. Ainsi, à la fin de sa for-

mation en alphabétisation (1 600 heures de formation, uniquement pour le français), un élève peut encore éprouver des difficultés à lire et à écrire.

Dans le programme de *Français, langue d'enseignement*, l'écrit prend plus de place, car la majorité des cours visent des objectifs en lecture ou en écriture. Cependant, la division proposée par l'approche communicative s'établit entre les habiletés de communication : d'une part, comprendre (oralement et par écrit) divers messages et, d'autre part, produire (oralement et par écrit) des messages. On perd alors de vue la distinction fondamentale entre langue orale et langue écrite. Dans le premier cas, la communication est soutenue par le contexte et les échanges non verbaux, alors que la communication écrite est davantage dépendante des règles et des relations entre les éléments linguistiques.

Finalement, en mettant de l'avant la communication au quotidien et en ignorant la différence entre l'oral et l'écrit, on en est venu à perdre de vue les balises qui jalonnent la progression de la maîtrise de la langue écrite chez les élèves.

2

L'ÉLABORATION DU CONTINUUM EST BASÉE SUR TROIS POSTULATS :

La langue écrite est distincte de la langue orale ; elle doit être au cœur de l'enseignement du français.

La connaissance de la langue écrite – de ses composantes et de ses règles de fonctionnement – est nécessaire à la communication écrite et doit faire l'objet d'un apprentissage en soi.

La communication au moyen de la langue écrite soutient l'apprentissage de celle-ci. La communication est au service de l'apprentissage de la langue.

Les contenus du continuum et leur progression ont été déterminés à partir de l'étude des programmes actuels ainsi que des travaux récents en linguistique et en grammaire. En particulier, les travaux de Suzanne G. Chartrand, comme l'illustrent ses deux grammaires, nous ont inspirés. Les contenus se répartissent en six niveaux progressifs, chacun divisé en trois rubriques principales : le lexique, la syntaxe et la grammaire du texte.

Le lexique

Le lexique recouvre ce qui est de l'ordre du mot ou inférieur au mot. On y retrouve les connaissances nécessaires à la reconnaissance de mots, celles qui servent à décoder en assurant la correspondance graphème-phonème. Cette section est prioritaire dans les premiers niveaux du continuum, son contenu étant à la base de la lecture et de l'écriture.

Cette rubrique contient également ce qui concerne l'orthographe lexicale, la dérivation lexicale et le vocabulaire.

La syntaxe

Cette rubrique recouvre trois sous-sections : les classes de mots, la conjugaison et la phrase. Elle devient la plus importante de l'ensemble du continuum, à partir du niveau trois. En effet, le travail sur la phrase occupe la plus grande partie du temps d'apprentissage de la langue écrite à partir du moment où les élèves savent décoder. C'est au niveau de la phrase que s'effectue l'effort principal de compréhension du texte et de rédaction.

La grammaire du texte

Cette rubrique présente les liens entre les phrases dans les paragraphes et entre les paragraphes dans le texte. Elle prend une importance croissante avec la progression dans les niveaux du continuum. À partir de la troisième secondaire, l'apprentissage concernerait plus particulièrement la grammaire du texte.

Utilisation pédagogique du continuum

Le continuum des apprentissages n'est ni une approche ni une méthode pédagogique. Il regroupe des éléments de contenu essentiels à la communication écrite. La maîtrise de ces éléments suppose une réflexion sur

la langue et l'acquisition d'un métalangage approprié.

Pour l'enseignement, chaque élément de contenu est accompagné d'exemples d'activités. Deux types d'activités d'apprentissage seront élaborées autour du continuum. D'abord, dans la dimension linguistique, des activités spécifiques auront pour but de susciter cette réflexion sur la langue et de faire acquérir aux élèves le métalangage approprié. Il ne s'agit pas d'apprendre des règles « par cœur » ; ces activités de réflexion, autant orales qu'écrites, visent la compréhension du système de la langue. Par exemple, au premier niveau, alors que les élèves ne lisent pas encore, l'enseignant lit à haute voix une phrase écrite ; il amène les élèves à identifier les noms et à en relever certaines caractéristiques.

Le second type d'activités d'apprentissage s'apparente aux situations de communication. Ces activités, tant orales qu'écrites, visent la pratique de la langue dans ses dimensions fonctionnelle et culturelle. Non élaborées à partir des besoins de communication, elles sont conçues en fonction des éléments de contenu en voie d'acquisition et visent à faire approfondir les apprentissages en les mettant en pratique.

Par exemple, dans une situation portant sur un conte traditionnel québécois, les élèves sont amenés à connaître les coutumes de nos ancêtres par une discussion sur le texte. Ensuite, ils réfléchissent sur les relations entre les temps de verbe et le sens du texte. Finalement, ils peuvent rédiger un court paragraphe qui apporte une nouvelle conclusion à l'histoire tout en tenant compte des temps de verbes.

Le continuum des apprentissages s'applique également à la francisation puisqu'il regroupe des éléments de contenu de la langue écrite organisés progressivement. Une meilleure connaissance de la langue écrite, dès les premiers niveaux de la francisation, ne peut qu'améliorer la qualité de la langue parlée.

La maîtrise des éléments de l'écrit par les élèves inscrits en français langue seconde permettrait aussi de mieux établir leur classement et leurs besoins de formation au moment du passage à un autre service d'enseignement. En effet, de plus en plus d'élèves allophones ont pour projet de formation l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Évaluation

Tout au long du continuum, des modalités d'évaluation seront précisées. L'évaluation visera à situer les élèves dans leur maîtrise progressive de la langue pour communiquer par écrit et servira donc aux trois temps forts de l'évaluation.

D'abord, en début de formation, il importe d'identifier chez l'adulte ses forces et ses faiblesses en langue écrite, quel que soit son programme cible. Il sera alors possible de lui préciser les éléments de contenu à travailler pour une éventuelle mise à jour.

En cours de formation, l'évaluation permettra de suivre le progrès de l'apprenant. Finalement, l'évaluation devrait permettre de lui confirmer la maîtrise d'un niveau et le passage au niveau suivant.

Conclusion

L'élaboration du continuum des apprentissages de la langue écrite constitue l'aboutissement d'une réflexion sur l'harmonisation des différents programmes de français offerts aux adultes en formation. Le continuum permet de replacer l'apprentissage de la langue écrite au centre de la mission éducative de l'école.

* Respectivement conseillère pédagogique en français et en alphabétisation et conseiller pédagogique en francisation à la Commission scolaire de Montréal

Références

Chartrand, Suzanne-G. et al., *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Graficor, Boucherville, 1999.

Chartrand, Suzanne-G., et Claude Simard, *Grammaire de base*, ERPI, Montréal, 2000.